

**Section locale Aube
CGT Finances Publiques**

- Maison des syndicats
UD CGT 10

**Section des finances
publiques**

2 A boulevard du 1^{er} RAM
10000 TROYES

- www.10.cgtfinancespubliques.fr

• Courriels :
cgt.ddfip10@dgfip.finances.gouv.fr
cgtfip10@gmail.com

- Tél : 03 25 92 30 66

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les propriétaires particuliers ou professionnels sont soumis à une nouvelle obligation déclarative des biens immobiliers à usage d'habitation.

La date limite est décalée au 31 juillet 2023.

La plateforme « GMBI », symbole d'une transformation numérique forcée et fantasmée est critiquée.

Destruction du service public fiscal

Depuis plusieurs années, les conditions de travail des agents des Finances Publiques et d'accueil des usagers se **dégradent** inexorablement.

Après avoir réduit drastiquement le nombre de centres des Finances Publiques, la politique actuelle sacrifie les principes du service public, au profit de moyens de contact numérique ou dématérialisé pas forcément maîtrisés.

De nos jours, accéder aux services publics, c'est être confronté à une **réduction des capacités d'accueil physique**, et être renvoyé sur des espaces France Services ou des plates-formes téléphoniques.

L'État a lancé un grand chantier de transformation des services publics avec une priorité sur la transformation numérique, mais le but relève plus du calcul économique que de la simplification et numérisation au profit des agents et des usagers. Ce qui renforce l'**exclusion d'une partie de la population**.

Constats

- La Direction Générale des Finances Publiques tente de promouvoir GMBI comme un outil ultra performant visant à rendre plus accessibles et transparentes les démarches liées au foncier ;
- Les services se retrouvent avec une **application défailante**. Aucune version « papier » pour la déclaration d'occupation des locaux n'est proposée à l'utilisateur ;
- Cette dématérialisation forcée entraîne sur l'utilisateur un **transfert de charges administratives**, confirmé par la Défenseure des Droits dans son dernier rapport sur la dématérialisation des services publics ;
- L'agent des Finances Publiques comme l'utilisateur est face à des démarches totalement **déshumanisées et industrialisées**, bien loin des réels besoins.

Revendications

Depuis 2 ans, la CGT Finances Publiques n'a eu de cesse d'alerter la Direction Générale des Finances Publiques sur les problèmes prévisibles liés au déploiement de GMBI. Or, elle reste **indifférente aux difficultés rencontrées** par les usagers et aux conséquences pour les agents en charge des missions fiscales. Elle demeure obnubilée par les gains d'effectifs que représenterait une telle réforme.

La CGT propose (sur son site) un formulaire papier pour remplir cette obligation.

La CGT revendique :

- ➔ **un véritable plan de redéploiement des services des finances publiques et des moyens humains afin que l'utilisateur retrouve un réel service public fiscal ;**
- ➔ **le maintien d'un service public de proximité et de pleine compétence ;**
- ➔ **l'arrêt du désengagement de l'État sous couvert de transformation numérique baclée.**